



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis  
COMMUNE DE NANGIS

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>N°2017/NOV/128</b>	<b>OBJET :</b>  DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION « COMMUNICATION »
<b><u>Date du conseil municipal</u></b> 06/11/2017	
<b><u>Date de la convocation</u></b> 30/10/2017	
<b><u>Date de l'affichage</u></b> 30/10/2017	

L'an deux mille dix-sept, le six novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 30 octobre 2017.

**Étaient présents :**

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Alain VELLER, Stéphanie CHARRET, Didier MOREAU, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Roger CIPRÈS, Simone JEROME, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Karine JARRY, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÈM, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Pascal D'HOKER, Stéphanie SCHUT

**Étaient absents représentés :**

- Marina DESCOTES-GALLI représentée par Virginie SALITRA
- Sylvie GALLOCHER représenté par Clotilde LAGOUTTE
- Samira BOUJIDI représenté par Simone JEROME
- Jacob NALOUHOUNA représenté par Stéphanie CHARRET
- Michel VEUX représenté par Anne-Marie OLAS
- Danielle BOUDET représentée par Sandrine NAGEL
- Pascal HUE représenté par Alain VELLER
- Jean-Pierre GABARROU représenté par Monique DEVILAINE
- Rachida MOUALI représenté par Catherine HEUZÉ-DEVIES

**Étaient absents :**

- Serge SAUSSIÈRE

Madame Simone JEROME est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20171113-2017-NOV-128-  
DE  
Date de télétransmission : 13/11/2017  
Date de réception préfecture : 13/11/2017

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-21,

VU la délibération n°2014/NOV/152 en date du 17 novembre 2014, désignant un membre titulaire de la commission « Communication » suite à la démission d'une conseillère municipale,

VU la délibération n°2017/NOV/127 en date du 6 novembre 2017 relative à l'élection d'un nouvel adjointe au maire suite à une démission,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un nouveau membre de la commission municipale « Communication »,

Après en avoir délibéré au vote à main levée par un accord unanime, à l'unanimité des voix exprimées (28),

**ARTICLE Unique :**

DESIGNE les membres à la commission municipale « Communication » comme suit :

COMMISSION	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Communication	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pascal HUE</li><li>• Marina DESCOTES-GALLI</li><li>• André PALANCADE</li><li>• Rachida MOUALI</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Karine JARRY</li><li>• Michel VEUX</li><li>• Roger CIPRES</li><li>• Pascal D'HOKER</li></ul>

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 7 novembre 2017

Le Maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20171113-2017-NOV-128-  
DE  
Date de télétransmission : 13/11/2017  
Date de réception préfecture : 13/11/2017